le Courrier

1e Semestre 1999

Ruymontois

vous souhaite

une Bonne et Heureuse Année 1999



Un des points forts de l'année 1998 "L'Inauguration du Centre de Première Intervention"

Bulletin d'Informations Municipales

Vœux de Paul de Belval



la veille de cette nouvelle année, je suis heureux de vous présenter mes voeux les plus chaleureux et les plus cordiaux.

Puisse cette année 1999 vous apporter joies, bonheur et réussite dans votre vie personnelle, familiale, professionnelle et sociale.

En effet, c'est un message d'espoir, d'amitié et de solidarité que je souhaite adresser à chacune et chacun d'entre vous.

Je formule également le voeu que notre commune renforce sa capacité d'attraction tout en gardant son identité et permette ainsi à tous ses habitants de s'épanouir pleinement au sein de notre communauté. Avec l'ensemble des responsables qu'ils soient élus, associatifs ou économiques, nous poursuivrons le travail engagé depuis de nombreux mois afin que RUY-MONTCEAU constitue le territoire d'avenir auquel nous croyons.

Pour cela, chacun doit être partie prenante et agissante de la vie de notre collectivité.

Une société ne vaut que par les synergies qu'elle permet de faire jouer, et doit accueillir les initiatives, favoriser la prise de responsabilités.

C'est pourquoi, j'aimerais que 1999 soit une année de cohésion et d'ambition nouvelles préparant le prochain millénaire.

Pour ma part, je m'attacherai à défendre les intérêts de RUY-MONTCEAU, et j'apporterai, comme par le passé, ma volonté et mon énergie à tous ceux qui veulent vraiment faire réussir notre commune.

Bonne et Heureuse Année à tous.





UN RAPPEL

Tout en profitant à Ruy-Montceau d'une vie paisible, nous avons eu cet automne à déplorer certains incidents qui ont quelque peu perturbé la vie communale.

Aussi, voici quelques conseils susceptibles d'améliorer notre vie au quotidien : en effet, il est toujours utile de suivre quelques règles élémentaires, afin de préserver le cas échéant de désagréables surprises.



- ...Ne recevez pas de démarcheurs, méfiez vous des faux fonctionnaires (Policier, EDF, PTT, Assistante sociale, agent sécurité sociale)
- ...La présence d'un chien est dissuasive,
- ...Veillez à la fermeture des portes et fenêtres, même pour une absence de courte durée,
- ...Ne laissez jamais vos clefs dans des cachettes bien connues (pots de fleur, paillasson, boites aux lettres).
- ...Signalez votre absence à des amis.
- Dans votre quartier, si vous voyez des rôdeurs, individus suspects, relevez immédiatement le signalement, ainsi que le numéro, le type et la couleur du véhicule,
- ...Signalez toutes anomalies vous paraissant suspectes.

En cas de besoin, n'hésitez pas à appeler la Brigade de Gendarmerie.



En outre, ayez toujours sous la main les numéros d'appel d'urgence :

17 GENDARMERIE, POLICE

10 POMPIERS

15 MEDECIN, SAMU

COMMISSION VOIRIE

Chemin de BIEZE -Impasse des THUYAS

et Chemin de BIEZE. Suite aux constructions sur le haut de la propriété SOURD, la commission a décidé l'élargissement du Chemin de Bièze sur toute sa

AMENAGEMENT du CARREFOUR rue de LAVITEL

longueur, la démolition de l'ancien mur afin d'améliorer la visibilité au niveau du stop et la pose d'une grille pour les eaux pluviales. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Muet-Perrier.

Le développement de la commune passant d'abord par le cadre de vie et l'environnement, la municipalité a décidé la pose d'un égout Chemin de Bièze et Impasse des Thuyas.

Ces travaux, qui ont duré plusieurs mois et permis à une vingtaine de maisons de se raccorder à ces égouts, ont été à la charge de l'entreprise Muet-Perrier.

La réception des travaux, eaux usées, eaux pluviales, remplacement de la conduite eau a eu lieu le 19 octobre 1998.

SALLES DU CHAMP DE FOIRE

Le lundi 14 décembre dernier, le Maire Paul de BELVAL et les membres du Conseil Municipal ont inauguré les salles rénovées du Champ de Foire.

En effet, le préfabriqué situé à proximité du terrain de football a été remis à neuf par les services techniques de la commune.

Après avoir démoli les anciens vestiaires, les trois pièces composant ce bâtiment ont été complètement réaménagées.

Ainsi, ont été entièrement repris les structures, les planchers qui ont été vitrifiés, les installations sanitaires, de même que les plafonds et les

L'entreprise RICHARD s'est consacré à la menuiserie, et l'entreprise GIMARD à la mise en conformité de l'électricité et du chauffage.

Il existe donc désormais un outil très fonctionnel d'une surface totale de 130 m2.



Une partie est mis à la disposition du club de football qui dispose de 14 placards (un par équipe) pour le rangement du matériel.

L'autre partie se décline en une salle de réunion.

Bien entendu, ces nouveaux locaux ne conserveront leur entière utilité que si les futurs utilisateurs respectent ces lieux.

Il convient en effet de rappeler que les personnes qui utilisent les salles communales doivent faire preuve de civisme et préserver ces biens dans l'intéret de la collectivité et la sécurité d'autrui.



LES SENTIERS DE RANDONNEE CIRCUIT DE RUY-MONTCEAU

Pour répondre à une demande importante en matière de sentiers et d'itinéraires de loisirs, le Conseil général de l'Isère est intervenu auprès des collectivités locales pour soutenir la mise en œuvre d'une politique d'ouverture au public des espaces naturels.

Aussi, le SIVOM de Bourgoin-Jallieu a décidé de sélectionner, puis d'équiper des chemins sur son territoire et notamment un circuit sur la Commune de RUY-MONTCEAU avec le concours de la SECIRELY qui a procédé au balisage des sentiers.

Le Conseil Général de l'Isère finance à 70% cette opération tandis que l'entretien du balisage et du débroussaillage reste à la charge de la commune.

Le circuit

Départ de MONTCEAU, direction la Chapelle - le Calvaire - l'Enfer - la Poterie - le Bois des Roches -Brezet - Champ Robert - Chemin des Guerres - le Calvaire et retour à MONTCEAU.

Il est possible à partir du Calvaire de faire le circuit en sens inverse.

Suivant le balisage mis en place, il sera toujours possible de prendre le circuit à des points différents pour une distance d'environ 13 km.

Le circuit sera opérationnel début 1999, la mise en place de la signalétique par l'Office National des Forêts devant intervenir rapidement,

Système d'informations directionnelles

Sur le terrain, en ces points stratégiques, nous retrouverons deux types d'informations directionnelles :

- ♦ le nom du lieu qui précise à l'usager où il se trouve (indication de localisation)
- ♦ un point d'aboutissement ou une porte de réseau (et sa distance) et le prochain carrefour (et sa distance) où l'usager pourra retrouver de l'information directionnelle.

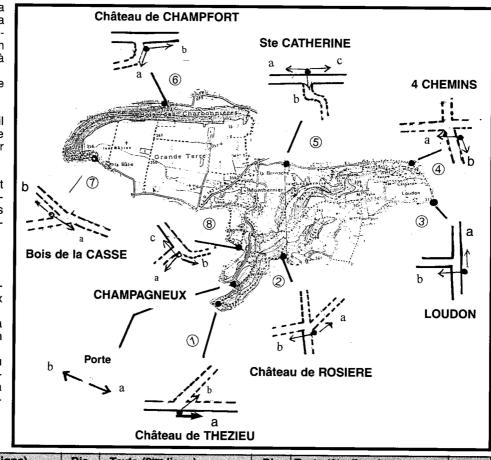
Ces 2 types d'indications permettent à l'usager quel que soit son mode de déplacement (à pied, à cheval, à vélo....) de se situer et de se diriger sur le réseau.

Ce système signalétique se matérialise par un mobilier qui se compose :

- d'un poteau support rond ;
- ♦ de flèches directionnelles de couleur jaune comportant les directions et les distances.

Ce système est complété par un balisage des itinéraires entre les carrefours. Le balisage n'a pas une fonction directionnelle, il marque le chemin et précise que l'on se trouve sur un itinéraire du réseau aménagé et entretenu.

Le balisage est réalisé par des marques de peinture (ou tout autre procédé) qui sont apposées sur des supports prévus à cet effet et sera réalisé selon les normes définies par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre.



N°	Panneau	Texte (1*** ligne)	Dis	Texte (2 ^{ème} ligne)	Dis	Texte (3eme ligne)	Dis
Porte a	LD 1	LOUDON	3,6	Château de THEZIEU	0,5	The second second second	
Porte b	LD 1	MOZAS		CHAMPAGNEUX	0,6		+
1 a	LD 1	LOUDON	3,2	Château de ROSIERE	1,1	40.00	
1 b	LD	Etang de ROSIERE			' ''		
2 a	LD	LOUDON	2,1			<u> </u>	
2 b	LD 1	Etang de ROSIERE		Château de THEZIEU	1,1		
3 a	LD 1	MONTBERNIER	2,5	4 Chemins	0,6		1
3 b	LD 1	Etang de ROSIERE		Château de ROSIERE	2,6	1	+
4 a	LD 1	MONTBERNIER	2	Ste CATHERINE	1,3		
4 b	LD 1	Etang de ROSIERE	4,2	CHARBONNIERES	1 1	Château de CHAMPFORT	1,5
5 b	LD 1	Etang de ROSIERE		CHAMPAGNEUX	2,4	=	+ 1,0
5 c	LD 2	Etang de ROSIERE	5.5	LOUDON	1,9	4 Chemins	1,3
6 a	LD 1	Etang de ROSIERE	5,3	BOIS de la CASSE	2,5		+ ',-
6 b	LD 1	LOUDON	3,4	Ste CATHERINE	2,2		+
7 a	LD 1	Etang de ROSIERE	2.8	CHAMPAGNEUX	2,2	 	+
7 b	LD 1	CHARBONNIERES	3	Chât.de CHAMPFORT	2,5		+
8 a	LD	Etang de ROSIERE	0.6		7		
8 b	LD 1	MOZAS	1	Ste CATHERINE	2,4	Tombe de Luc de CHAMPAGNEUX	0,2
8 c	LD 1	CHARBONNIERES	5,2	BOIS de la CASSE	2,2	23 27 27 31 (H) (H) (H) (H) (H)	- U,E

COMMISSION DES FINANCES IMPOTS LOCAUX - EXPLICATIONS

ors du vote du budget primitif 1998, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux.

Ainsi le taux des 4 taxes : habitation, foncier bâti, foncier non bâti et taxe professionnelle, est donc resté identique à 1997. Pourtant, lorsque vous avez reçu votre avis d'imposition, vous avez pu constater une augmentation du montant à payer. En effet, dans l'avis d'imposition interviennent diverses collectivités. Chacune d'entre elle fixe ses propres taux d'imposition et perçoit les montants correspondants. Ce sont la commune, le Sivom, le département et la région. Or, comme vous pouvez le constater à la lecture de notre avis d'imposition, aucune de ces collectivités n'a augmenté ses taux d'imposition en 1998 par rapport en 1997.

L'augmentation de la somme à payer provient en fait de l'augmentation des bases.

Pour déterminer le montant à payer, chaque cotisation est égale au produit de la base d'imposition multipliée par le taux déterminé par chaque collectivité.

Pour la taxe d'habitation, c'est le produit de la base nette d'imposition qui est multipliée par le taux d'imposition. Cette base nette est le résultat de la valeur locative brute diminuée, le cas échéant, des abattements en fonction de la situation de la famille.

Pour tenir compte de l'évolution des loyers, elle est revalorisée chaque année par l'Etat. Pour 1998, les valeurs locatives des propriétés non bâties et des établissements industriels sont maintenues à leur niveau de 1997. Par contre, pour les autres propriétés bâties et pour les logements, elles sont revalorisées de 1,1% en 1998. Ce qui explique l'augmentation pour la taxe d'habitation et en partie pour la taxe foncière, nous trouvons une ligne supplémentaire : le recouvrement de la taxe des ordures ménagères qui a subit une augmentation.

La commune répercute obligatoirement aux utilisateurs le montant qu'elle doit payer pour le ramassage des ordures ménagères, qui est effectué par le Sivom d' Heyrieux-La Verpillière et pour l'enlèvement des bennes à la déchetterie. L'augmentation du coût est due d'une part au tonnage de plus en en plus important et d'autre part aux coûts de ramassage et d'incinération qui sont de plus en plus élevés.

Nous pensons par ces quelques explications avoir répondu à vos questions permettant de mieux comprendre comment fonctionne les impôts locaux.

EN BREF... EN BREF... EN BREF...

AVIS DES SERVICES FISCAUX

La direction des services fiscaux nous informe que dans l'exercice de leur fonction, les géomètres du cadastre peuvent être amenés à pénétrer dans les propriétés privées et réaliser des travaux topographiques.

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents et de leur assurer une plus grande sécurité dans l'accomplissement de leur mission, ils seront dotés de nouvelles cartes professionnelles.

Par ailleurs les dates d'intervention des géomètres et l'identité des agents seront communiqués en mairie 15 jours avant.

Ce dispositif renforce la sécurité juridique des interventions et devrait permettre par une large information des élus locaux et du public, aux agents de terrain d'accomplir leur mission dans les meilleures conditions possibles.

COMMUNAUTE PAROISSIALE DE RUY-MONTCEAU / BOUSSIEU

Une permanence se tient tous les samedis (sauf pendant les congés scolaires) à la Paroisse-Accueil, Maison Paroissiale 46 rue de la salière Vous pourrez y obtenir des informations concernant la vie de la communauté paroissiale de Ruy-Montceau - Boussieu, mais également sur le secteur de Bourgoin-Jallieu.

Cette permanence a pour objectif d'être un lieu de rencontres et d'échanges les plus nombreux et les plus fructueux possibles.

Vous pouvez également laisser des messages sur le répondeur au 04.74.93.01.39, ces messages seront traités le samedi matin suivant leur émission.

LE COMITE DE L'ISERE DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER RECRUTE DES BENEVOLES

Le Comité de l'Isère, canton de Bourgoin-Jallieu, recherche des bénévoles pour participer aux diverses actions qu'il mène :

Aide aux malades, Aide à la Recherche,

Prévention.

Ces actions sont poursuivies à Grenoble et dans toute la région Rhône-Alpes, par plusieurs bénévoles qui accomplissent depuis de nombreuses années un travail remarquable et apportent une aide précieuse aux malades.

Pour tous renseignements, veuillez contacter:

- Madame Raymonde GIRARD, Madame Simone MAILLER, Présidente du cânton de Bourgoin-Jallieu Trésorière du canton de Bourgoin-Jallieu tél. 04 74 93 21 91 tél. 04 74 28 13 86



QUELQUES FAITS MARQ

M^{me} Danièle THIBAUD honorée

Les 28 et 29 novembre 1998, la quinzième exposition des artistes et collectionneurs locaux à satisfait un public qui s'enrichit au fil des ans.

Mais cette année, le vernissage a revêtu un caractère un peu particulier.

En effet, Monsieur Paul de BELVAL remettait à Madame Danièle THIBAUD la médaille de la ville ponctuant ainsi quinze ans de réussite et de présidence au sein de l'association. Cette exposition fait désormais partie du patrimoine culturel Ruymontois.



THEATRE

"Aqua Bellae" a enchanté le nombreux public présent lors de sa représentation du 21 novembre 1998 à la Salle Henri Annequin. Temps fort de la saison culturelle du Comité d'Animation Municipal, la pièce JEFF a ravi petits et grands, et une nouvelle fois démontré la vitalité et la joie de jouer communicative des acteurs de Saint-Marcel Bel Accueil.

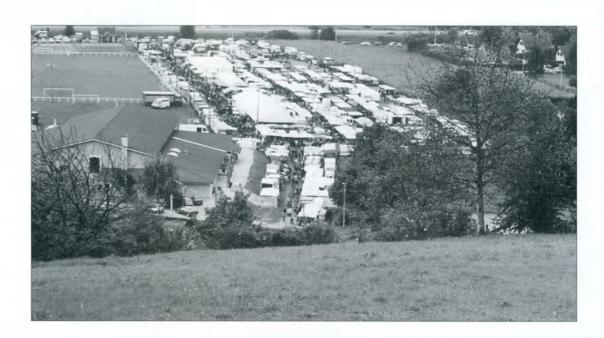
Tous les participants sont donc repartis comblés suite à cette agréable soirée de théâtre.



UANTS DE L'ANNÉE 1998



768^{ème} FOIRE DE LA SAINT-DENIS



La 768^{ème} Foire de la Saint-Denis, haut lieu de rassemblement du Nord-Isère, a une nouvelle fois été à la hauteur de sa réputation.

Aussi, pour faire honneur à cette renommée, toute l'équipe du Président Jean LAMOTTE oeuvrait dès la veille afin d'accueillir les exposants et les visiteurs sous les meilleurs auspices.

Dès lors, tous les éléments étaient réunis





pour transformer cette manifestation ancestrale en un événement chaleureux et convivial.

L'aubade donnée par les cors de chasse de "L'Echo des Iles" accentuait la volonté de la Municipalité de créer une Foire riche en couleur dans la pure tradition d'antan.

Le public venu en masse ne s'y est pas trompé.

DOMÁINE SCOLÁIRE

TOUS A VOS PERMIS!

La préventière routière à l'école, une action départementale.

- Pour qui ? Les classes de CM2 complétés par les enfants de CM1, lorsque les effectifs

le permettent (un maximum de 60 enfants).

- Par qui ? Par la gendarmerie nationale, brigade motorisée pour les zones rurales. Pour RUY, la brigade de Bourgoin-Jallieu est intervenue. (La police s'occupe des sec-

Comment ? A la demande du directeur d'école.

- Où ? Dans les communes qui justifient d'une place suffisante pour mettre en place le dispositif de l'épreuve pratique dans de bonnes conditions. A RUY, les gendarmes disposent du hall des sports idéal en cas de mauvais temps, mis à disposition par la commune pour la journée.

- Matériel : Il est fourni entièrement par la prévention routière (vélo, chemins de sols,

feux, panneaux, casque).

Deux pistes complètes tournent autour des cinq brigades motorisées de l'Isère (Grenoble, Bourgoin-Jallieu, Renage, Saint Clair du Rhône, Les Abrets) tout au long de l'année scolaire.

But : Sensibiliser et responsabiliser les enfants sur les dangers de la route.

C'est une journée pédagogiquement efficace pour les élèves d'après les enseignants.

- Fonctionnement : Trois parties comprises dans une demi-journée, une demi-journée pour les CM2, une demi-journée pour les CM1. Une première partie théorique

Il s'agit d'un questionnaire type code de la route réadapté au niveau des enfants où l'on met en situation l'enfant dans un rôle de pié-tons, quand il est conducteur d'un vélo, et passager dans la voiture. Ce sont des tests écrits et notés sur 20. Une deuxième partie pratique Toute aussi importante en temps et notée sur 20. Elle consiste à faire déplacer les enfants avec les vélos et les casques sur la piste

cyclable. Ils sont quatre ou cinq enfants à chaque tour confrontés à une série d'obstacles réels : feux tricolores, stop, sens interdit, prio-rité. Ils évoluent librement seuls pendant plusieurs minutes et sont surveillés par les gendarmes et notés par eux.

Une troisième partie : Un film à titre préventif sur la sécurité en voiture.

La moyenne des deux notes précédentes donnent droit à un certificat de capacité délivré par la prévention routière et remis en

fin de journée à chaque enfant. Ceux ayant une note supérieure à 10/20 sont sensés avoir obtenu leur permis.

- A la mise en commun de toutes les communes par les gendarmes, ceux-ci sélectionnent environ soixante meilleurs enfants notés du département. Ces soixante candidats sont choisis pour la finale de la prévention routière qui se déroule en juin à Grenoble où ils auront à subir de nouveau toute une batterie de tests, notés avec un classement général départemental et une remise de prix. En juin 1998, Yann Poulenard, CM2 de Ruy, a été reçu deuxième à Grenoble sur toute l'Isère. Bravo à ce candidat doué et prudent !

UN NOUVEAU RESEAU DE TRANSPORT SCOLAIRE POUR RUY-MONTCEAU

A l'occasion de l'échéance des transports scolaires, une amélioration du réseau du secteur de Bourgoin-Jallieu a été étudiée. Après un important travail en collaboration avec les services des transports scolaires du Conseil Général, Monsieur Paul de BEL-VAL, vous présente les améliorations sur le réseau qui sont effectives depuis la rentrée de septembre 98 et qui se caractérisent principalement par un gain de temps pour les scolaires.

Concernant le réseau de la commune de Ruy-Montceau, une nouveauté majeure intervient : la création d'une ligne spécifique destinée aux collégiens, la ligne 17W qui s'adapte à l'entrée au collège à 8 h 30 et à la sortie unique à 17 h. L'ancienne ligne 19C est maintenue sans changement, elle est réservée aux lycéens avec une entrée au lycée à 8 h et une triple sortie le soir à 16 h, 17 h et 18 h. Six cars sont prévus (3 pour la ligne 19C et 3 pour la ligne 17W) au lieu des cing précédents pour la ligne 19C. Cette dernière avait déjà été étoffée d'un car supplémentaire pour la sortie de 17 h en septembre 1997 face à l'augmentation des effectifs.

La double desserte permet ainsi de faire bénéficier aux collégiens comme aux lycéens d'un gain de temps. Auparavant par exemple, un collégien en semaine prenait le car à Ruy-Montceau/Maison Astier à 7 h 05 et arrivait au collège Pré Bénit à 7 h 35. Il devait donc attendre 25 mn devant le collège sans surveillance pour la rentrée à 8 heures. Désormais, ce même collégien part à 7 h 55 et arrive au collège à 8 h 20 pour une rentrée à 8 h 30. Il gagne ainsi environ 50 mn de sommeil le matin. De plus, le soir, la sortie unique de 17 h combinée à un car spécifiquement prévu pour les collégiens, permet de réduire les temps d'attente s'agissant des correspondances de lycéens. Les lycéens bénéficient ainsi d'un petit gain de temps puisque leur car ne dessert plus le collège Pré Bénit. C'est particulière-

ment vrai lors des sorties à 16 h et 17 h (arrêt Bourgoin Barbusse qui permet d'accéder au lycée l'Oiselet et au LEP Gambetta) lorsque la circulation de Bourgoin-Jallieu commence à être

ECOLE KIMMERLING

Dans le cadre du projet d'école, les élèves de l' Ecole Kimmerling travaillent sur le thème de la forêt.

Quarante six élèves du cycle 3 ont passé du 19 au 23 octobre 1998 une semaine à Laffrey au relais de Chantelouve en classe d'écologie forestière.

Ils ont pu admirer la beauté de la forêt en automne, connaître les différentes essences, observer l'étagement de la forêt, les traces d'animaux, etc...

Ils ont vu aussi l'abattage d'un arbre par des gens de l'O.N.F. (Office National des Forêts), visité une scierie.

Ils ont passé une soirée à écouter des contes.

Ils ont aussi appris à vivre ensemble, dans un cadre inhabituel.

Ils ont aussi fait du sport car au programme il y avait aussi la marche, l'escalade et le vélo tout chemin.

Ils sont rentrés, la tête remplie de souvenirs inoubliables mais aussi de connaissances.

Cette semaine très enrichissante a pu avoir lieu grâce à l'aide financière de la municipalité, du Sou des Ecoles, de la coopérative scolaire mais aussi des parents. Ils remercient tous ces partenaires.

Déjà, tous les élèves de l'école vous donnent rendez-vous pour visiter l'exposition sur le thème de la forêt qui aura lieu le 12 juin 1999 à la salle Henri Annequin.



14 juillet : inauguration de la caserne des pompiers de Ruy-Montceau

Ont été promus :

- GRANA Emmanuel : Grade Caporal

- FERREIRA Frédéric : CFAPSE (Certificat Formation Premier Secours en équipe)

- VEYET Stéphane : CFAPSE - CHAMPON Patrice : CFAPSE - SAINTON Christophe : CFAPSE

HOLLARD Mathieu: AFPS (Attestation Formation Premiers Secours)

COUILLOUD David : CFAPSR (Certificat Formation Premiers Secours Routier)



Nombre d'interventions depuis l'affectation des sapeurs pompiers dans la nouvelle caserne en date du 10 juillet :

- SVAB, ambulance, sorties pour secours à personne, accident de la route, malaise : 41 interventions.
- Incendie : bâtiments, voitures, broussailles : 6 interventions.
- Sauvetage d'animaux, destruction de frelons, guêpes, inondation et sorties diverses : 61 interventions.

Malheureusement, en cette fin d'année, le Corps des Sapeurs Pompiers a été endeuillé par la disparition de l'un des siens. En effet, la disparition d'Alain SAUGEY a été douloureusement ressentie au sein de la Compagnie, et les hommes du feu lui ont rendu un dernier hommage lors de ses obsèques.

DEPARTEMENTALISATION

Conformément aux dispositions de la loi du 3 mai 1996, la départementalisation des services d'incendie et de secours va s'étaler sur trois ans.

➡ Année 1999

L'année 1999 va concerner la départementalisation du personnel.

Ainsi, tout ce qui relève de la gestion des effectifs (recrues, effectif de la compagnie selon disponibilité des sapeurs pendant les heures de travail...), la formation (cours de secourisme, formation incendie...), l'habillement va relever du département qui répartira son effort selon selon les risques pesant sur la commune et l'importance de la population du secteur dépendant du C. P. I. de Ruy-Montceau.

Année 2000

L'étape suivante visera la départementalisation du "gros matériel", c'est à dire les véhicules : ambulance, fourgon incendie, voiture utilitaire, transport de matériel...

Ces véhicules seront remplacés en fonction de leur vétusté, de leur ancienneté ou de leur capacité en eau pour les véhicules incendie.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S) s'appuiera pour cela sur une enquête basée sur le nombre d' interventions effectuées les années précédentes, sur les risques encourus par la population, et sur les usines situées sur le secteur d'intervention des sapeurs de Ruy Montceau.

Année 2001

L'année 2001 sera consacrée à la départementalisation des bâtiments.

Celle-ci consistera pour le Département "à reprendre" les casernes et les emprunts contractés par la commune.

En 2001, les centres d'intervention ayant demandé leur intégration dans le service départemental d'incendie seront financés et dirigés par le département.

La vie des Associations

UNION SPORTIVE RUY-MONTCEAU

- un Club, un Village -

Créée en 1982, sous l'appellation Union Sportive Ruy-Montceau Football, l'association dirigée aujourd'hui par le Président Pierre MOLLIER, compte plus de 220 licenciés dont 60 % de jeunes de moins de 17 ans. Le club regroupe 13 équipes et, fait plutôt rare dans notre région, est représenté dans toutes les catégories, de débutants à vétérans.

Cet état de fait traduit la volonté des dirigeants de l'US Ruy-Montceau de permettre à la jeunesse ruymontoise de pratiquer son sport favori et d'assumer un rôle éducatif et de formation important, là où la majorité des clubs voisins laissent partir leurs jeunes éléments ou bien se réunissent en entente.



Car la notion de préservation et de promotion de l'identité communale est importante au sein de l'association qui depuis deux ans a adopté et défend la devise "un club, un village". Le club participe ainsi de façon active à l'animation communale à travers ses multiples manifestations sportives et festives.

On peut dire que, depuis deux ans, à travers l'élaboration d'un projet de club et la mise en oeuvre d'une politique de communication ciblée qui lui a permis de réduire son déficit de notoriété, l'association est à l'origine d'une dynamique nouvelle sur la commune associant tout à la fois les partenaires institutionnels et économiques (plus de 60 en tout), joueurs, dirigeants et parents.

L'édifice du football ruymontois se construit ainsi peu à peu :

une gestion financière saine, une participation active à la vie locale, une structuration en cours de réalisation.

Il ne faut pas oublier les efforts en matière d'équipements et d'entretien des terrains effectués par la Commune et ses services.

Ne manque plus dès lors que des résultats encourageants tant dans le domaine sportif que celui de la formation pour que s'accomplisse la progression attendue de l' Union Sportive Ruy-Montceau.

MIEUX CONNAITRE LA F.N.A.C.A.



péjà 25 années d'activité pour le comité de RUY-MONTCEAU, qui a vu le jour en 1973 (Louis Mailler en fut le Président jusqu'en 1997).

Le comité compte à ce jour 87 adhérents.

A l'origine, son but était de prendre le relais de notre fédération nationale et de regrouper tous ceux qui avaient servi la France en Afrique du Nord entre 1952 et 1962. Il était en effet nécessaire d'obtenir réparation des sacrifices consentis et de retrouver la solidarité et l'amitié des " djebels ".

Ainsi tout au long de ces vingt cinq ans, de nombreuses animations communales furent organisées : tirages des rois, concours de pétanque, méchouis, dîners dansants.

Cette année encore, nous organiserons le boudin à la chaudière le 24 janvier afin de maintenir les liens entre les adhérents et les responsables.

Il est, en outre, indispensable de rester très actif sur

le plan national pour obtenir la reconnaissance de notre qualité de combattant. On peut dire sans fausse modestie, que le bilan est globalement positif.

Mais si nous avons des droits, nous avons aussi des devoirs ; devoirs qui vont s'affirmer dans les années à venir. Ainsi nous devons continuer notre action afin que personne n'oublie cette guerre et nos 30 000 camarades tombés sur cette terre d'Afrique du Nord.

Nous avons également un devoir de mémoire, et nous devons nous préparer à prendre le relais de nos anciens de la 1ère et de la 2ème génération du feu. Nous devons être présent dès maintenant, et en particulier devant les monuments aux morts, afin de maintenir après eux les cérémonies aux dates symboliques.

Le Square du 19 Mars 1962, et tout particulièrement la stèle érigée par la municipalité en souvenir des événements d'Algérie, sont là pour nous rappeler les dures épreuves du passé.

Et je terminerais en demandant aux nouveaux habitants de notre commune qui ont pris part à cette guerre et à ceux qui n'ont pas senti le besoin de se regrouper, de venir nous rejoindre.

Le Président : G. CHAVRIER

ETAT CIVIL RUY et MONTCEAU 2° semestre 1998

NAISSANCES RUY

BAUDOIN Julie, le 10 Juillet 1998 ESPIRITO SANTO Adrien, le 27 Juillet 1998 ROUSSEL Julie Guillemette, le 27 Juillet 1998 SEIGLE-BUYAT Dylan Louis, le 28 Juillet 1998 FOSCHIA Thomas Henri Gilbert, le 01 Août 1998 GAY Audrey Emmanuelle, le 20 Août 1998 ORIOL Antoine Ludovic Baptiste, le 21 Août 1998 LANIEL Clara Marie, le 29 Septembre 1998 DIMIER Lorine, le 02 Octobre 1998 BUENERD Thomas Georges Antoine, le 02 Octobre 1998 VEYET Marie Corinne, le 06 Octobre 1998



GASPAROTTO Gilles Tony Joseph et RIGOLLIER Fabienne Monique, le 11 juillet 1998

RABATEL Vincent et GONZALEZ Pascale, le 11 Juillet 1998 DUCRUET Lionel André et MONTABERT Sandrine Valérie, le 25 Juillet 1998

ENAY Franck Yves et SOEUNG Sokunthea, le 25 Juillet 1998 RUCART Lucien Paul Raymond Marie et FRASSON Thérèse Antoinette Anna, le 24 Aout 1998

PROCACCI Stéphane et PUGET Claire Jacqueline Madeleine, le 29 Août 1998

GELLON Thierry Jean-Pierre et CHABERT Dominique Régine, le 29 Août 1998

MARIDAT Marc Robert Régis et DUPART Valérie,

le 05 Septembre 1998

BASSAC Bruno Georges Jean et de BELVAL Nathalie Aline Florence, le 12 Septembre 1998

BOURSET Frédéric André Joël et RIOUFOL Sandrine Isabelle

Marie, le 19 Septembre 1998 SAUGEY Stéphane Patrick et TREMEY Florence Monique, le 19 Septembre 1998 FOUILLEUL Philippe Pierre Marie et MERLE Corinne Michelle, le 17 Octobre 1998

SEIGLE-BUYAT Jean-Pierre et BERGER Marie-Claude Emilie, le 09 Novembre 1998

DECES RUY

CHARROUD René Louis, FARIN Léon Joseph, GRANGE Jean Paul Joseph, SILVENT Rémy Firmin Martial, BRETON Gilles Louis Pierre, SAUGEY Alain Georges,

le 10 Juillet 1998 le 01 Septembre 1998 le 09 Octobre 1998 le 17 Octobre 1998 le 01 Novembre 1998 le 07 Novembre 1998

NAISSANCE MONTCEAU

le 23 juin 1998 BLONDIN Yannis Pierre, GIACOMINI Corentin, le 06 Juillet 1998 GARNAUD Alexandre Domy Martial, le 16 Juillet 1998 DE SAMPAIO Jordan, le 22 Juillet 1998 DEVAURAZ-CABANON Brian Daniel Antoine, le 23 Août 1998 le 19 Octobre 1998 MARIDAT Baptiste Guy Charles,

MARIAGE MONTCEAU

THOMAS Guy et COUVERT Sylviane Gilette, le 11 Juillet 1998 CHAVRIER Fabrice Maurice et LYOBARD Valérie Emilienne Eva, le 08 Août 1998

DECES MONTCEAU

DEBEAUGE Jean Joseph, le 05 Octobre 1998



CHANGE OF THE PARTY OF THE PART

Monsieur Rémy SILVENT nous a quittés

C'est avec une profonde tristesse que la population Ruymontoise a appris le décès de Monsieur Rémy SILVENT.

Membre du C.C.A.S. depuis 1971, cet homme attachant a su s'attirer la sympathie de tous, notamment pour la confection et l'acheminement des colis destinés aux personnes âgées.

Soulignons que Monsieur SILVENT était une personne dévouée, et chacun se souviendra de lui, et tout particulière-ment lors des repas à la Salière où il s'occupait de l'âtre de main de maître, procurant ainsi chaleur et amitié à tous les convives.

DECHETTERIE

Ouverte le samedi de 9h00 à 12h00, et le lundi de 13h30 à 16h30.

Un gardien sur place vous indiquera la marche à

Il serait souhaitable que les déchets transportés soient suffisamment amarrés afin d'éviter de les perdre sur la chaussée lors de l'acheminement à la déchetterie. Ce simple geste préservera la sécurité des riverains et des automobilistes de même que l'environnement.



SECRETARIAT DE MAIRIE

77, rue de la Salière - B.P.2 - 38313 Ruy-Montceau

Ouvert tous les jours

Horaires : le matin de 10h00 à 12h00 l'après-midi de 14h00 à 19h00 les lundi, mercredi et vendredi et de 14h00 à 17h00 les mardi et jeudi.
Téléphone: 04.74.43.57.45

Télécopie: 04.74.43.20.24

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous les lundi, mercredi, vendredi de 18h00 à 19h00

30, rue Centrale - Montceau - 38300 Ruy-Montceau Ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 Téléphone : 04.74.97.40.48

INSCRIPTIONS MATERNELLE

Pour les enfants nés en 1996, les parents doivent passer, à chacune des maternelles de son choix d'inscription, le plus possible, à partir du 4 janvier 1999 pendant les heures d'ouverture scolaires.

Vous devez vous munir : - du carnet de santé de l'enfant

- de votre livret de famille

En cas de difficultés de passage pendant la semaine, veuillez téléphoner à l'école, auprès de chacune des directrices :
- Maternelle de Ruy : Madame TESSA, Tél. 04.74.93.62.29
- Maternelle de Montceau : Madame HANS, Tél. 04.74.97.43.77

DOMAINE CULTUREL

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



- Depuis janvier 1991, date de l'ouverture de la Bibliothèque, 5 280 volumes sont à la disposi-tion des lecteurs de RUY MONTCEAU, aussi bien des romans, des B.D., des biographies, des documentaires, que des revues pour adultes, jeunes et enfants. - En plus, le bibliobus de la Bibliothèque Départementale de l'Isère nous rend visite tous les

quatre mois pour renouveler un prêt d'environ 400 volumes.

Tous ces livres peuvent être empruntés pour une durée de trois semaines aux permanences suivantes:

16 h 30 à 18 h 30, 10 h à 12 h, - Lundi

 Mercredi - Samedi 10 h à 12 h.

Les élèves de l'école de Montceau viennent tous

les quinze jours pour échanger une trentaine de volumes.

- Quelques chiffres:

- l'abonnement annuel par famille est de 35 Francs

540 lecteurs inscrits à ce jour, plus 45 élèves de l'école de Montceau

- Plus de 10 000 livres ont été empruntés cette année.

Que Mesdames BRETON, MAIRESSE, GANDY, et NUSS soient une nouvelle fois remerciées pour leur sens poussé du bénévolat au service de la collectivité.

Ainsi, elles utilisent à la perfection les locaux et les agencements appropriés mis à leur disposition par la Municipalité.



LA FETE DE LA MUSIQUE ... A LA DECOUVERTE DE NOUVEAUX TALENTS

Artistes, musiciens, conteurs, chanteurs Ruymontois, faîtes-vous connaître!

En effet, dans le cadre de la fête de la musique, qui se déroulera le samedi 19 juin 1999 à Montceau, le Comité d'Animation municipal souhaite faire appel aux habitants de notre commune qui désireraient participer à cette manifestation culturelle mais avant tout sympathique et conviviale.

Alors n'hésitez pas et envoyez un courrier en Mairie en mentionnant votre discipline préférée ainsi que vos souhaits. Nous vous contacterons.

Bien entendu, la commission culture et communication étudiera toute proposition présentée et se réservera le droit de déci-

PROGRAMME CULTUREL DE LA SAISON

Spectacles enfants à MONTCEAU Fête de la Musique à MONTCEAU Théâtre à MONTCEAU

6 février 1999 19 Juin 1999 Novembre 1999











